

□ Temps de lecture : 17 min.

Octobre est le mois du Rosaire et, pour don Bosco, ce fut longtemps le mois du retour à la maison : pendant plus de vingt ans, il ramena les garçons de l'Oratoire aux Becchi pour célébrer Notre-Dame du Rosaire dans la chapelle qu'il avait lui-même aménagée dans la maison de son frère. Ce chapelet, il avait appris à le réciter à genoux auprès de Maman Marguerite et ne l'abandonna plus : il le mit entre les mains des jeunes, dans les Constitutions des Salésiens, dans ses livres, et on le retrouve même dans ses rêves ; et à un marquis qui jugeait cette pratique comme une perte de temps, il répondit que toute son œuvre était fondée sur elle. Son histoire s'entrelace ainsi avec celle d'une prière que les papes ont recommandée dans seize encycliques, que les saints ont enseignée dans leurs écrits et que l'Église a enrichie de promesses et d'indulgences.

Une couronne de roses, avec ses épines

Pour comprendre ce que don Bosco avait entre les mains lorsqu'il égrenait son chapelet, il convient de partir du nom. « [Rosaire](#) » vient du latin *rosarium*, qui signifiait à l'origine « roseraie », « jardin de roses » et, par extension, aussi « guirlande » ou « couronne de roses ». Au Moyen Âge, le mot prit une signification religieuse et symbolique, parce que les prières adressées à la Vierge furent comparées à des roses spirituelles offertes à Marie, jusqu'à former idéalement une couronne : une très belle couronne qui cache pourtant aussi ses épines. Avant que le terme *Rosarium* ne s'impose, d'ailleurs, cette forme de prière était souvent appelée « Psautier de la Vierge » (*Psalterium Beatae Mariae Virginis*), puisque les 150 Je vous salue Marie correspondaient symboliquement aux 150 psaumes du Psautier biblique.

Quant à son origine, la tradition ecclésiale veut que ce soit la Vierge elle-même qui ait confié le Rosaire à saint Dominique de Guzmán (1170-1221), comme moyen de prédication et de lutte contre l'hérésie albigeoise ; une tradition que Léon XIII reprit à plusieurs reprises, allant jusqu'à affirmer que saint Dominique avait introduit et diffusé cette forme de prière. Mais la date qui, plus que toute autre, a marqué son histoire est le 7 octobre 1571, jour de la bataille de Lépante. Saint Pie V attribua la victoire de la flotte chrétienne à l'intercession de Marie, invoquée à cette heure par

les confréries du Rosaire ; et c'est à la suite de cet événement que le 7 octobre devint la fête du Rosaire et que la Très Sainte Vierge fut invoquée sous le titre de Secours des chrétiens, *Auxilium Christianorum*.

C'est un détail qu'un lecteur salésien ne peut laisser passer. Les deux titres mariaux qui ont marqué la vie de don Bosco, Notre-Dame du Rosaire vénérée aux Becchi et Marie Auxiliatrice à Valdocco, naissent en effet du même jour et de la même victoire ; et don Bosco en était bien conscient, au point qu'en 1868, publiant pour la consécration du sanctuaire de Turin les *Maraviglie della Madre di Dio invocata sotto il titolo di Maria Ausiliatrice*, il consacra un chapitre précisément à la bataille de Lépante. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait toujours voulu célébrer avec solennité la fête du Rosaire et que, pendant des années, il l'ait fait en allant en pèlerinage, avec les garçons de l'Oratoire, sur son lieu de naissance. Pour comprendre les raisons d'une telle fidélité, il faut cependant remonter encore plus loin, jusqu'à la cuisine d'une maison paysanne.

De la cuisine des Becchi à la chapelle du Rosaire

En effet, Giovanni Bosco apprit le Rosaire avant même de savoir lire. Devenu orphelin de père avant d'avoir deux ans, il grandit dans une famille où la journée commençait et s'achevait à genoux, comme il le raconte lui-même dans les *Mémoires de l'Oratoire* en parlant de sa mère : « Tant que j'étais tout petit, elle m'enseigna elle-même les prières ; dès que je fus capable de me joindre à mes frères, elle me faisait me mettre à genoux avec eux matin et soir et, tous ensemble, nous récitons les prières en commun avec le tiers du Rosaire. » Le « tiers », c'est-à-dire un chapelet de cinq dizaines, était la mesure quotidienne de la piété populaire piémontaise, et il le resterait pour don Bosco toute sa vie.

Ce qu'il avait reçu à la maison, le garçon commença bientôt à le donner aux autres. À dix ou onze ans, les jours de fête, il tendait une corde entre deux arbres du pré des Becchi, préparait sa petite table de tours de prestidigitation et rassemblait les voisins ; mais avant le spectacle, il posait une condition, que les *Mémoires* rappellent ainsi : « Lorsque tout était prêt et que chacun attendait avec impatience de voir quelque nouveauté, alors il les invitait tous à réciter le tiers du Rosaire, après quoi on chantait un cantique sacré. » Ce n'est qu'ensuite que venaient le sermon répété de mémoire, les sauts et la danse sur la corde. À bien y regarder, dans ce pré se trouve déjà l'Oratoire : le jeu qui attire les garçons et la prière qui les

tient ensemble.

Devenu prêtre et après avoir lancé l'œuvre de Valdocco, don Bosco voulut ramener le Rosaire précisément là où il l'avait appris. En 1848, avec l'accord de la curie de Turin, il transforma en chapelle une pièce du rez-de-chaussée de la maison de son frère Giuseppe et la dédia à Notre-Dame du Rosaire : inaugurée en octobre de cette année-là, elle fut le premier lieu de culte marial voulu par lui, vingt ans avant la basilique de Marie Auxiliatrice. Dès lors, et jusqu'en 1869, la fête du Rosaire y fut célébrée chaque année, avec la fanfare et les chanteurs de Valdocco ; les garçons arrivaient de Turin, accueillis par Giuseppe qui mettait à leur disposition la maison et la grange, et c'est après la fête que commençaient les célèbres promenades d'automne à travers les collines du Monferrat.

La petite chapelle devint ainsi le centre dévotionnel du hameau et le but d'un véritable pèlerinage annuel ; mais elle fut aussi témoin de quelques pages décisives de l'histoire salésienne. C'est précisément là, le 3 octobre 1852, jour de la fête, que reçurent l'habit ecclésiastique Michele Rua, qui allait devenir le premier successeur de don Bosco, et Giuseppe Rocchietti ; et aux Becchi, le 2 octobre 1854, au lendemain de la fête, don Bosco rencontra pour la première fois un garçon de douze ans, Dominique Savio, qui, les automnes suivants, reviendrait plusieurs fois prier dans cette chapelle.

« C'est sur cela que mon institution est fondée »

Si, aux Becchi, le Rosaire était la fête d'un jour, à Valdocco il était le souffle de chaque jour. Don Lemoyne, recueillant les témoignages de ceux qui avaient connu Giovanni enfant, observe que « le saint Rosaire devait lui être familier, car depuis les premiers temps de l'Oratoire jusqu'aux dernières années de son existence, il voulut qu'il fût immanquablement récité chaque jour par tous les jeunes : il n'admit jamais qu'il puisse exister une raison dispensant une communauté de cette récitation » (MB I, 90). Aux garçons de l'oratoire festif, il en faisait réciter un tiers chaque jour de fête, « exhortant avec ferveur ses jeunes à continuer, s'ils le pouvaient, cette pieuse pratique tous les jours de la semaine dans leurs maisons » (MB III, 16) ; et une fois par an, le soir de la Toussaint, on récitait le Rosaire entier en suffrage pour les âmes du purgatoire, don Bosco à genoux dans le sanctuaire et souvent à la tête de la prière.

Combien cette pratique lui tenait à cœur, un épisode de février 1848 le révèle. Le marquis Roberto d'Azeglio, sénateur du Royaume et ami personnel de Charles-Albert, visita l'Oratoire et en sortit admiratif, avec une seule réserve : il lui semblait que le temps employé à réciter le Rosaire était perdu, et il conseilla à don Bosco de laisser tomber « cette antiquaille de 50 Je vous salue Marie enfilés les uns après les autres ». La réponse est restée célèbre : « Eh bien, je tiens beaucoup à cette pratique ; et je pourrais dire que mon institution est fondée sur elle ; je serais disposé à abandonner beaucoup d'autres choses, même importantes, mais pas celle-ci. » Et, avec le courage qui lui était propre, il ajouta : « Et même, si cela était nécessaire, je serais disposé à renoncer à votre précieuse amitié, mais jamais à la récitation du saint Rosaire » (MB III, 294).

Ce n'était ni de l'obstination ni l'attachement à une habitude. Dans ces cinquante Je vous salue Marie « enfilés », don Bosco voyait l'Évangile mis entre les mains des pauvres, c'est-à-dire les mystères de la vie du Christ contemplés avec Marie par des garçons qui, souvent, ne savaient pas lire ; c'est pourquoi il ne se contenta pas de défendre le Rosaire, mais s'employa par tous les moyens à le diffuser. Il le fit d'abord par la presse : dans le *Giovane provveduto* de 1847, le manuel de prière qui connut plus de cent éditions de son vivant, il inséra les quinze mystères, accompagnant chacun d'une très brève contemplation, afin que les jeunes, tout en répétant les paroles, aient devant les yeux une scène de l'Évangile. Il le fit ensuite par la règle, demandant à ses religieux ce qu'il demandait aux garçons : déjà dans les premiers articles sur les pratiques de piété, rédigés vers 1859 pour la Société salésienne naissante, on lit en effet que « chaque jour on récitera le tiers du Rosaire de la Très Sainte Vierge Marie ». Et il le fit enfin par la parole vivante des « mots du soir » et des rêves racontés aux jeunes, dans lesquels le Rosaire revient comme une arme et comme une défense.

Le plus connu de ces récits est le rêve du serpent. En août 1862, aux jours de l'Assomption, don Bosco rêva qu'il se trouvait avec tous ses jeunes dans la maison de son frère, c'est-à-dire juste à côté de la chapelle du Rosaire. Un inconnu lui montra dans le pré un serpent long de sept ou huit mètres et, dominant sa frayeur, lui fit tendre une corde au-dessus du dos du reptile, qui bondit, resta pris dans le nœud coulant et, en se débattant, finit par se mettre en pièces. Lorsque la corde, rangée dans une petite caisse, fut reprise, elle s'était disposée de manière à former deux mots : Ave Maria. « Le serpent représente le démon, expliqua alors le guide, et la corde l'Ave Maria, ou plutôt le Rosaire, qui est une continuation d'Ave Maria, avec lequel et avec lesquels on peut frapper, vaincre, détruire tous les démons de

l'enfer » (MB VII, 238-239).

La même conviction accompagna son horizon missionnaire et, à la fin, sa vieillesse. Dans le rêve qui précéda la première expédition en Amérique, don Bosco vit ses fils avancer parmi des populations hostiles avec cette seule arme : « les Missionnaires récitaient le saint Rosaire, tandis que les sauvages, accourant de tous côtés, formaient une haie sur leur passage » (MB X, 55). Et lorsque, dans les dernières années, les maux de tête et ses yeux presque éteints ne lui permirent plus de travailler, don Francesco Cerruti se souvenait combien il était « douloureux et réconfortant de le voir passer de longues heures assis sur son pauvre canapé, dans un endroit parfois à demi obscur parce que ses yeux ne supportaient pas la lumière, toujours pourtant tranquille et souriant, son chapelet à la main ».

En chemin avec les papes

Dans cette dévotion, don Bosco ne fut pas un isolé, parce qu'il marchait avec l'Église ; et l'Église, précisément dans les dernières années de sa vie, revint à recommander le Rosaire avec une insistance sans précédent. Seize encycliques ont été écrites sur le saint Rosaire, sans compter les dizaines, sinon les centaines, d'autres documents pontificaux, entre bulles, constitutions, lettres apostoliques, exhortations et discours ; et, de ces seize, pas moins de douze sont dues à Léon XIII, le même pape qui avait confié à don Bosco la construction de l'église du Sacré-Cœur à Rome.

Les quatre premières parurent alors que le saint était encore en vie. [Supremi Apostolatus Officio](#), du 1er septembre 1883, traitait de la dévotion et de la récitation du Rosaire et instituait la pratique spéciale du mois d'octobre ; [Superiore Anno](#), du 30 août 1884, ordonnait la continuation de cette récitation solennelle ; [Quod Auctoritate](#), du 22 décembre 1885, proclamait un Jubilé extraordinaire en recommandant tout particulièrement cette prière ; et [Vi è ben noto](#), du 20 septembre 1887, adressée spécialement aux évêques d'Italie, la proposait avec la dévotion mariale face aux difficultés religieuses et sociales de l'époque. Le vieux prêtre de Valdocco, qui mourrait le 31 janvier 1888, put ainsi voir le pape demander à toute l'Église ce qu'il demandait à ses garçons depuis quarante ans.

Léon XIII, toutefois, ne s'arrêta pas là et, après une pause de quelques années, revint sur le thème presque chaque automne. Avec [Octobri Mense](#) (22 septembre

1891), il revint sur la dévotion mariale et la récitation du Rosaire au mois d'octobre, en soulignant son efficacité spirituelle ; avec [Magnae Dei Matris](#) (8 septembre 1892), il le présenta comme une école de foi, de vie chrétienne et d'imitation des vertus du Christ et de Marie ; avec [Laetitiae Sanctae](#) (8 septembre 1893), il le proposa comme remède spirituel aux principaux maux moraux et sociaux du temps ; avec [Iucunda Semper Expectatione](#) (8 septembre 1894), il approfondit la valeur de cette prière et de l'intercession de la Vierge dans la vie chrétienne. Vinrent ensuite [Adiutricem Populi](#) (5 septembre 1895), qui présente Marie comme Auxiliatrice du peuple chrétien et relie le Rosaire à la prière pour l'unité des chrétiens ; [Fidentem Piumque Animum](#) (20 septembre 1896), qui en réaffirme la valeur spirituelle et encourage les fidèles à le pratiquer avec confiance, dévotion et persévérance ; [Augustissimae Virginis Mariae](#) (12 septembre 1897), consacrée à la dévotion envers la Vierge, à la prière commune et à l'importance des Confréries du Saint Rosaire ; et enfin [Diuturni Temporis](#) (5 septembre 1898), qui offre une synthèse de tout l'enseignement de Léon XIII sur le Rosaire et rappelle les privilèges et les pratiques des Confréries.

Ses successeurs recueillirent cet héritage chaque fois que les temps se faisaient plus difficiles. Pie XI, le pape qui avait canonisé don Bosco en 1934, avec [Ingravescentibus Malis](#) (29 septembre 1937), présenta le Rosaire comme un remède spirituel face aux maux du temps et en recommanda particulièrement la récitation dans les familles, qui est précisément la prière de la maison des Becchi. Pie XII, avec [Ingruentium Malorum](#) (15 septembre 1951), exhorta à le réciter surtout au mois d'octobre, en soulignant sa valeur pour la famille, la paix et la vie chrétienne ; Jean XXIII, avec [Grata Recordatio](#) (26 septembre 1959), le recommanda pour les missions, pour l'Église, pour la paix et pour les besoins des peuples ; et Paul VI, avec [Christi Matri](#) (15 septembre 1966), invita à le réciter, surtout en octobre, afin d'obtenir de Dieu le don de la paix.

À cette liste, il faut ensuite ajouter deux documents qui ne sont pas des encycliques mais qui restent fondamentaux. Le premier, qui se trouve à l'origine de tout, est la [Consueverunt Romani Pontifices](#) de saint Pie V, du 17 septembre 1569, qui expose et définit substantiellement la forme traditionnelle du Rosaire, avec le Notre Père, les Je vous salue Marie et la méditation des mystères, et que Paul VI considère explicitement comme le document par lequel Pie V « définissait la forme du Rosaire encore en usage aujourd'hui ». Le second, le plus proche de nous, est la Lettre apostolique [Rosarium Virginis Mariae](#) de saint Jean-Paul II, du 16 octobre 2002 : probablement le document pontifical moderne le plus important entièrement

consacré au Rosaire, notamment parce qu'il introduit les mystères lumineux.

Les livres des saints et une rencontre à Turin

À côté de la voix des papes, il y a celle des saints, qui ont énormément écrit sur le Rosaire ; et parmi les nombreux textes, quelques-uns méritent d'être signalés. Le plus ancien est *Le Très Saint Rosaire. Le Psautier de Jésus et de Marie* du bienheureux Alain de la Roche, composé vers 1475, dont le titre fait encore résonner l'ancien nom de « Psautier ». Plus de deux siècles plus tard, vers 1710, saint Louis-Marie Grignion de Montfort écrivit *Le Secret admirable du Très Saint Rosaire pour se convertir et se sauver*, qui est probablement le principal traité spirituel sur le Rosaire écrit par un saint et qui en aborde l'origine, les prières, les mystères, les fruits spirituels et la manière de le réciter. À celui-ci s'ajoutent, du même auteur, les *Méthodes pour réciter le Rosaire*, qui en constituent le complément pratique, puisqu'elles proposent différentes méthodes méditatives pour accompagner les dizaines par des intentions et des considérations sur les mystères du Christ et de Marie, et qui, dans les éditions des œuvres montfortaines, sont normalement publiées avec le *Secret* ou en appendice. Plus près de nous, saint Josémaria Escrivá publia en 1931 son [Saint Rosaire](#), avec de brèves méditations contemplatives sur les mystères et les litanies de Lorette : un bon texte pour qui cherche moins une histoire ou une théologie systématique du Rosaire qu'une méthode concrète de contemplation évangélique des mystères.

Entre Montfort et Escrivá se situe l'œuvre d'un contemporain de don Bosco, saint Bartolo Longo, qui publia en 1877 *Les quinze samedis du Très Saint Rosaire. Dévotion très efficace pour obtenir toute grâce*, avec des méditations sur l'Évangile de chaque mystère, l'œuvre fondamentale sur le Rosaire de l'apôtre de Pompéi. Don Bosco eut aussi avec lui une rencontre directe : en mai 1885, l'avocat Longo alla le voir à Turin et lui demanda comment il avait fait pour conquérir le monde. « Cher avocat, aurait répondu don Bosco, mon secret est celui-ci : j'envoie mon journal à ceux qui le veulent et à ceux qui ne le veulent pas. » Le journal était le *Bollettino Salesiano*, et Bartolo Longo tira profit du conseil pour son périodique, *Il Rosario e la Nuova Pompei*. Don Bosco, pour sa part, n'écrivit jamais de traité sur le Rosaire : il préféra le mettre dans les pages du *Giovane provveduto* et, surtout, entre les mains de ses garçons.

Quinze promesses

Au bienheureux Alain de la Roche, le dominicain du XVe siècle déjà mentionné, la tradition rattache aussi les quinze promesses que la Vierge Marie aurait faites à ceux qui récitent le Rosaire, connues précisément comme « les promesses du Saint Rosaire ». Lues à la suite, elles dessinent un chemin qui accompagne le fidèle de la vie quotidienne jusqu'à l'éternité. Les voici :

1. Celui qui récite fidèlement le Rosaire recevra des grâces particulières.
2. À celui qui le récite sont promises une protection spéciale et une abondance de grâces.
3. Le Rosaire sera une défense puissante contre le mal, contre le péché, les vices et l'erreur.
4. Il favorisera la croissance des vertus et des bonnes œuvres, attirera la miséricorde de Dieu et orientera le cœur vers les biens éternels.
5. Celui qui se confie à Marie par le Rosaire ne se perdra pas.
6. Celui qui le récite avec dévotion, en méditant les mystères, sera soutenu dans les épreuves ; le pécheur sera appelé à la conversion et le juste à persévérer dans la grâce.
7. Celui qui a une véritable dévotion au Rosaire ne mourra pas privé de l'aide sacramentelle de l'Église.
8. Celui qui le récite fidèlement recevra de Dieu lumière et grâce durant sa vie et à l'heure de la mort.
9. Marie promet une aide particulière aux âmes dévotes du Rosaire dans leur purification après la mort.
10. Les fidèles dévots du Rosaire recevront une gloire particulière au ciel.
11. La prière persévérante du Rosaire obtiendra les grâces demandées, selon le dessein de Dieu.
12. Celui qui diffuse le Rosaire recevra une aide particulière dans ses besoins.

13. Les promoteurs du Rosaire jouiront de l'intercession de la cour céleste, surtout à l'heure de la mort.

14. Ceux qui récitent le Rosaire sont présentés comme des enfants de prédilection de Marie et des frères et sœurs du Christ.

15. La véritable dévotion au Rosaire est considérée comme un signe de prédestination, c'est-à-dire un signe que la vie est orientée vers le salut.

Les quatre premières concernent le présent ; les six suivantes accompagnent le dévot dans les épreuves et dans la dernière partie du chemin ; les quatre dernières élargissent le regard de celui qui prie à celui qui fait prier, tandis que la dernière considère la véritable dévotion au Rosaire comme un signe de prédestination, c'est-à-dire un signe que la vie est orientée vers le salut.

Relues à la lumière de la vie de don Bosco, certaines de ces promesses semblent presque commenter ce qui a été raconté. La troisième est le rêve du serpent, avec la corde des Ave Maria qui défend du mal ; la douzième et la treizième parlent de celui qui diffuse et promeut le Rosaire, et il est difficile de ne pas penser à un prêtre qui, dépourvu de moyens, trouva toujours l'aide nécessaire à ses œuvres et qui attribuait à la Vierge tout ce qu'il avait réussi à faire.

Le trésor des indulgences

Aux promesses confiées à la tradition s'ajoute ce que l'Église elle-même, de sa propre autorité, a attaché à cette prière. Aujourd'hui, en effet, elle accorde l'indulgence plénière à celui qui récite le saint Rosaire, selon les normes indiquées dans l'actuel *Manuel des indulgences (Enchiridion Indulgentiarum)*, parvenu à sa IV^e édition, dont il convient de reproduire les textes officiels.

« 17. Prières à la Bienheureuse Vierge Marie

§ 1 L'indulgence plénière est accordée au fidèle qui :

1° récite avec dévotion le **Rosaire marial** dans une église ou un oratoire, ou bien en famille, dans une communauté religieuse, dans une association de fidèles et, d'une manière générale, lorsque plusieurs fidèles se réunissent dans un but honnête ;

2° s'unit avec dévotion à la récitation de cette prière, lorsqu'elle est faite par le Souverain Pontife et transmise par la télévision ou la radio.

Dans les autres circonstances, en revanche, l'indulgence est partielle. *[par ex. si une personne le récite seule chez elle, en dehors des cas énumérés ci-dessus]*

Le **Rosaire** est une pratique de piété dans laquelle à la récitation de quinze dizaines de Je vous salue Marie, entrecoupées du Notre Père, s'unit respectivement la pieuse méditation d'autant de mystères de notre rédemption.

Pour l'indulgence plénière attachée à la récitation du Rosaire marial, les normes suivantes sont établies :

- a) il suffit de réciter seulement le tiers ; mais les cinq dizaines doivent être récitées sans interruption ;
- b) à la prière vocale doit s'ajouter la pieuse méditation des mystères ;
- c) dans la récitation publique, les mystères doivent être énoncés selon la coutume approuvée en vigueur dans le lieu ; dans la récitation privée, en revanche, il suffit que le fidèle ajoute à la prière vocale la méditation des mystères. » (*Manuel des indulgences, Concessions, n° 17*)

Les conditions générales

*Pour obtenir effectivement l'**indulgence plénière**, outre la récitation du Rosaire dans les conditions indiquées, les conditions habituelles sont requises :*

« **N° 20 - § 1.** Pour obtenir l'indulgence plénière, outre l'**exclusion de toute affection au péché, même véniel**, il est nécessaire d'accomplir l'œuvre indulgenciée et de remplir les trois conditions : **confession sacramentelle, communion eucharistique** et **prière selon les intentions du Souverain Pontife**. *[C'est pourquoi il est d'usage courant d'ajouter à la fin du Rosaire un Notre Père et un Je vous salue Marie aux intentions du Pape]*

§ 2 Avec une seule confession sacramentelle, on peut obtenir plusieurs indulgences plénières ; en revanche, avec une seule communion eucharistique et une seule prière selon les intentions du Souverain Pontife, on ne peut obtenir qu'une seule

indulgence plénière.

§ 3 Les trois conditions peuvent être remplies plusieurs jours avant ou après l'accomplissement de l'œuvre prescrite ; toutefois, il convient que la communion et la prière selon les intentions du Souverain Pontife soient faites le même jour où l'œuvre est accomplie.

§ 4 Si la pleine disposition fait défaut, ou si l'œuvre requise n'est pas entièrement accomplie, ou si les trois conditions ne sont pas remplies, l'indulgence ne sera que partielle, sauf ce qui est prescrit dans les normes 24 et 25 pour les « empêchés ».

§ 5 La condition de la prière selon les intentions du Souverain Pontife est pleinement remplie en récitant à ses intentions un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie* ; chacun des fidèles reste cependant libre de réciter toute autre prière selon sa piété et sa dévotion. » (*Manuel des indulgences*, Normes sur les indulgences, n° 20)

*L'indulgence plénière peut normalement être obtenue **une seule fois par jour**.*

« **N° 18 - § 1.** L'indulgence plénière peut être obtenue une seule fois par jour ; l'indulgence partielle, en revanche, peut être obtenue plusieurs fois par jour.

§ 2. Le fidèle pourra toutefois obtenir l'indulgence plénière *in articulo mortis* même si, le même jour, il a déjà obtenu une autre indulgence plénière. » (*Manuel des indulgences*, Normes sur les indulgences, n° 18)

*Les indulgences, qu'elles soient **partielles ou plénières**, peuvent être **appliquées aux défunts à titre de suffrage**. Elles ne peuvent en revanche pas être appliquées directement à une autre personne vivante.*

« **N° 3.** Les indulgences, tant partielles que plénières, peuvent toujours être appliquées aux défunts à titre de suffrage. » (*Manuel des indulgences*, Normes sur les indulgences, n° 3)

Le chapelet à la main

Nous revenons ainsi au point de départ, à cette couronne de roses qui cache ses épines. Don Bosco le savait par expérience : dans le rêve de la tonnelle, qu'il raconta aux premiers Salésiens, la Vierge lui fit parcourir un sentier couvert de très belles roses sous lesquelles se cachaient des épines piquantes. Le Rosaire fut pour lui la manière d'avancer sur ces roses sans s'arrêter : enfant à genoux auprès de sa mère, prêtre au milieu des garçons, vieillard sur son pauvre canapé, le chapelet entre les doigts.

À celui qui entre aujourd'hui dans la petite chapelle des Becchi ou dans la basilique de Valdocco, il laisse donc la même consigne qu'il donna au marquis d'Azeglio : on peut renoncer à beaucoup de choses, même importantes, mais pas à celle-ci. Cinq dizaines par jour suffisent, récitées en méditant les mystères et, si possible, ensemble, en famille, en communauté, à l'oratoire ; et octobre, le mois que l'Église consacre au Rosaire depuis Léon XIII, est le moment juste pour recommencer.